



Commune de Vaux sur Sûre
Intitulé projet : Aménagement d'une maison de village à Juseret et de ses abords

M 2.02
Projet 2
Priorité 2



Source : Google Street View – Juseret 46 avant les travaux de la phase 1.

Description du projet :

Le projet consiste en la seconde phase d'aménagement d'une ferme au milieu du village de Juseret en maison de village. La 1ère phase a été réalisée sur fonds propres de la commune.



Source : FRW - 2019

Cette 2^e phase comprend la rénovation de l'étage du bâtiment avec une rehausse du toit en une grande salle polyvalente.

Description du projet :

- Le souhait est de conserver le bâti typique, rénové en 2012 comme bâti principal. L'extension, en retrait et à l'arrière, constituera un volume secondaire. Le matériau utilisé serait un bardage métallique pour l'annexe. En ce qui concerne le bâtiment

existant : les façades seront rejointoyées, des ouvertures seront installées en toiture qui sera en ardoise.

- Il est prévu de pouvoir accueillir environ 100 personnes assises, un parking à gauche (10 places + 1 PMR) avec un accès direct pour les livraisons au niveau de la cuisine.
- Au RDC, l'objectif est d'optimiser l'existant (amélioration des espaces, des flux, des déplacements). Un sas sera mis en place, avec sanitaires et permettant d'accéder à l'escalier allant à l'étage. Le bar sera installé de manière centrale (entre la cuisine/réserves) et la salle. Un espace technique/chaufferie (avec porte sur l'extérieur) et une grande terrasse à l'arrière seront aussi présents.
- Au 1er étage, un espace dédié au club des jeunes sera disponible avec une hypothèse de 45m² (qui peut évoluer) et un espace en mezzanine par rapport à la salle dédié aux enfants (espace jeux). Le gabarit de l'annexe permettra d'avoir un espace agrandi, suffisamment haut.
- Les sorties de secours sont prévues, à l'avant, comme actuellement et à l'arrière par la terrasse et les baies vitrées. Les portes et fenêtres seront sécurisées (contre les intrusions). L'espace de rangement des tables/chaises de la salle du RDV est prévu sous l'escalier (dans le sas). La chaufferie sera a priori conservée en l'état.

Origine de la demande :

- ✓ Commune, CLDR (Consultation des villages, CLDR du 20/02/2014, GT projets du lot 2 du 23/04/2014), habitants. Les besoins et les attentes ont été déterminés lors d'une rencontre fin 2017 du Collège avec les villageois pour la rénovation de la salle.
 - Agrandissement, mais pas trop grand ! 100 personnes
 - Parking
 - Club des jeunes + salle de réunion
 - Caractère élégant : salle des fêtes
 - Créer une réserve avec accès extérieur
 - Une salle ouverte vers l'extérieur
 - Espace de jeux pour les enfants
 - Espace vert

Justification du projet :

Le village de Juseret n'étant pas pourvu de maison de village, le Conseil communal a donc décidé d'acquérir une ferme au milieu du village et de la rénover.

La première phase des rénovations s'est concentrée sur la création d'une salle pouvant accueillir une vingtaine de personnes, d'une zone cuisine, de sanitaires, d'une chaufferie et de locaux techniques. Cette phase a été terminée en 2012.

C'est donc naturellement que les habitants demandent la poursuite des aménagements de leur maison de village et de ses abords.

Contribution au développement durable :

Impacts économiques :

La maison de village permettra de soutenir l'économie locale que constitue sa localisation.

Impacts environnementaux :

L'isolation du bâtiment contribuera à améliorer les performances énergétiques de la maison de village et donc d'en réduire les consommations.

L'aménagement des abords prendra en compte l'environnement bâti du village et contribuera à l'amélioration de l'espace-rue. Des plantations d'arbres haute-tige et des plantations d'essences mellifères pourraient être envisagées.

Impacts sociaux :

La maison de village contribue, avant tout, à créer un lieu de rencontre pour les habitants du village tout en proposant une infrastructure utilisable par différents publics, favorisant ainsi la mixité sociale.

Localisation :

Vaux-sur-Sûre, Juseret 46.

Données cadastrales :

- Ferme « Juseret 46 » : 5^{ème} Division, section B, n°396c ;
- Pré « Juseret » : 5^{ème} Division, section B n°399d.

Statut au plan de secteur :

Zone d'habitat à caractère rural.

Statut de propriété :

Propriété communale.

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :

- Obtention d'une convention-faisabilité.
- Consultation des habitants sur base d'une esquisse en vue d'un avant-projet.
- Demande de permis d'urbanisme, cahier des charges, dossier d'exécution.
- Mise en adjudication suivant la loi sur les marchés publics.
- Exécution des travaux.
- Organisation de la gestion du bâtiment.

Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Objectif 1	Améliorer la qualité de vie par le soutien à l'entraide et aux services à la personne
✓	Objectif 2	Promouvoir un tissu associatif coordonné et soutenir toutes initiatives innovantes et solidaires
✓	Objectif 6	Travailler tous ensemble à la gestion durable de l'énergie

Création d'emploi(s) envisagée :

Néant.

Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche : néant

- Planification : en une seule phase
- État du dossier :
 - Désignation d'un auteur de projet – 14 mai 2019
 - Rencontre des habitants et de la CLDR – 2 juillet 2019
 - Elaboration d'une esquisse
- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé :
 contact avec les gestionnaires actuels de la salle => a confirmer

Estimation globale du coût => A COMPLETER

- Métré estimatif => métré estimatif détaillé joint en annexe.
- Source de financement :

	Montant TVAC (€)	DR	Commune
1ere tranche à 80% < 500.000 €	500.000,00 € TVAC	400.000,00 € TVAC	100.000,00 € TVAC
2ème tranche 50% >500.000 €	382.326,12 € TVAC	191.163,06 TVAC	191.163,06 TVAC
TOTAL TVAC	882.326,12 TVAC	591.163,03 € TVAC	291.163,06 TVAC

Evaluation :

Intitulé	Indicateurs	Source	Cible
Aménagement d'une maison de village à Juseret et de ses abords	Taux d'occupation de la maison de village	Commune Associations	80 % d'occupation dans les 5 ans
	Nombre de nouvelles activités	Commune	Au moins 1 nouvelle activité récurrente tous les 3 ans

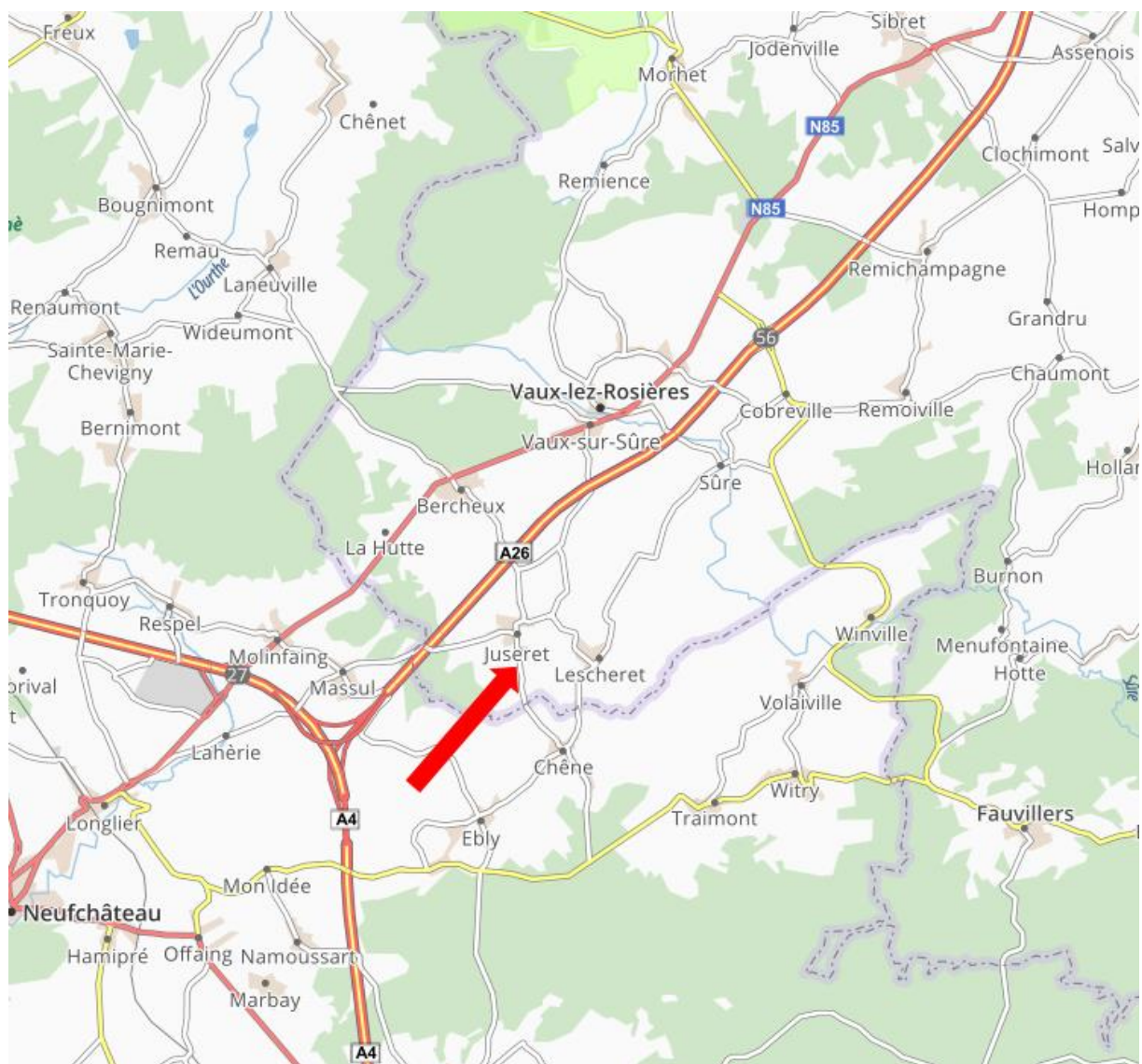
Annexes

1. Plan de situation

2. Périmètre d'intervention sur fond cadastral

3. S'il s'agit d'un bâtiment (type maison de village), fournir la liste des activités actuelles, concernées par le projet, et de leur fréquentation ainsi que leurs perspectives d'évolution afin de justifier de l'ampleur du projet et de sa nature par rapport aux besoins concrets. => A COMPLETER

1. Plan de situation



2. Périmètre d'intervention sur fond cadastral

